

Le contrat de rivière Lesse

Le courrier de la Lesse de décembre 2014—N°67

Action 10Le0292

Faire modifier plusieurs entraves en travers de cours d'eau de 3ème catégorie afin qu'elles ne constituent plus des obstacles à l'écoulement de l'eau et/ou à la remontée des poissons. Des rémanents d'exploitation ont été enlevés par le service voirie de la commune de Beauraing sur le ruisseau du Quartier Wilmont.



Action 10Le0042



« Surveillance de la charge polluante présente dans les boues au bassin d'orage de Resteigne ». La DGO1 Namur a fait procéder au curage du bassin d'orage en octobre. Les boues polluées ont été mises à sécher puis évacuées vers un centre technique adapté. Une

action exemplaire qui complète les travaux de conservation et de réhabilitation de ruisseaux frayères (ruisseau de Village et ruisseau de Nanry) entrepris par Luc Pierssens et son équipe à Resteigne.

Halte aux OFNI's!

Dans le cadre de la Semaine européenne de Réduction des Déchets, la cellule de coordination du Contrat de rivière Lesse, avec l'aide de la commune de Marche-en-Famenne, a placé un barrage sur la Wamme à On afin de récolter les Objets Flottants Non Identifiés (OFNI's).

Le barrage est resté une semaine dans la Wamme. La population et les écoles alentour ont été invitées à venir constater ce qui avait été récolté le vendredi 28 novembre. C'est ainsi que 118 élèves ont participé aux animations sur le tri, le recyclage et la durée de vie des déchets.



Saviez-vous que...

Comme nous vous le signalions dans notre Courrier de la Lesse de novembre (n°66), dans nos zones rurales, beaucoup de rejets domestiques arrivent directement dans les rivières. Dans les zones d'assainissement autonome, les nouvelles constructions doivent être équipées d'un système d'épuration individuel (SEI) comme une mini-station d'épuration, un lagunage, un filtre à sable planté de roseaux,... Mais pour les anciennes habitations, il n'y a pas de date fixée obligeant l'installation d'un SEI... Pour ces habitations, pourquoi ne pas installer une toilette sèche dans son jardin? Facile à construire, elle permet d'éviter des rejets directs dans les cours d'eau et, grâce au compost qu'elle génère, permet d'obtenir un engrais intéressant pour le jardin.

Une idée de bonne résolution pour 2015!



Personnel de l'ASBL

Il y a du changement au sein de la cellule de coordination : Noëlle De Brabandere quitte l'asbl et remet le flambeau de coordinatrice à Stéphanie Dessy.

Merry Frère a été engagée en tant qu'employée polyvalente à mi-temps pour assurer dès janvier les missions d'inventaire et d'animations.

MERCI NOËLLE pour tout ce que tu as fait pendant toutes ces années pour le Contrat de rivière Lesse!!

Projet FEP

Les études pour la levée de 5 obstacles à la remontée du poisson sur le ruisseau de la Vieille Eglise (Gedinne), le ruisseau de Carlsbourg et l'Our (Paliseul) ont été réalisées par l'association momentanée Profish-Almadius. Ce projet FEP se termine fin décembre. Il aura permis d'évaluer les meilleurs scénarios pour résoudre ces obstacles, et aura apporté des devis chiffrés et les permis nécessaires pour la réalisation des travaux.

Agenda

Vendredi 5 décembre de 8h30 à 16h30 : Journée d'étude « Protection de l'eau vis-à-vis des produits phytopharmaceutiques. Comment limiter les pollutions diffuses? » - Place communale, 5 à 1341 Céroux-Mousty. Inscription obligatoire à l'adresse info@phyteauwal.be

Nos bureaux seront fermés du 20 décembre au 4 janvier

Heureuses fêtes de fin d'année à tous!

Contrat de rivière Lesse, ASBL

Rue de Dewoin, 48

5580 Rochefort



Tél. : 084-222 665

info@crlesse.be

www.crlesse.be